



Evolutions du label EcoJardin

Domaine de Lacroix-Laval, Métropole de Lyon / Brassica 2024

Évolutions du label EcoJardin

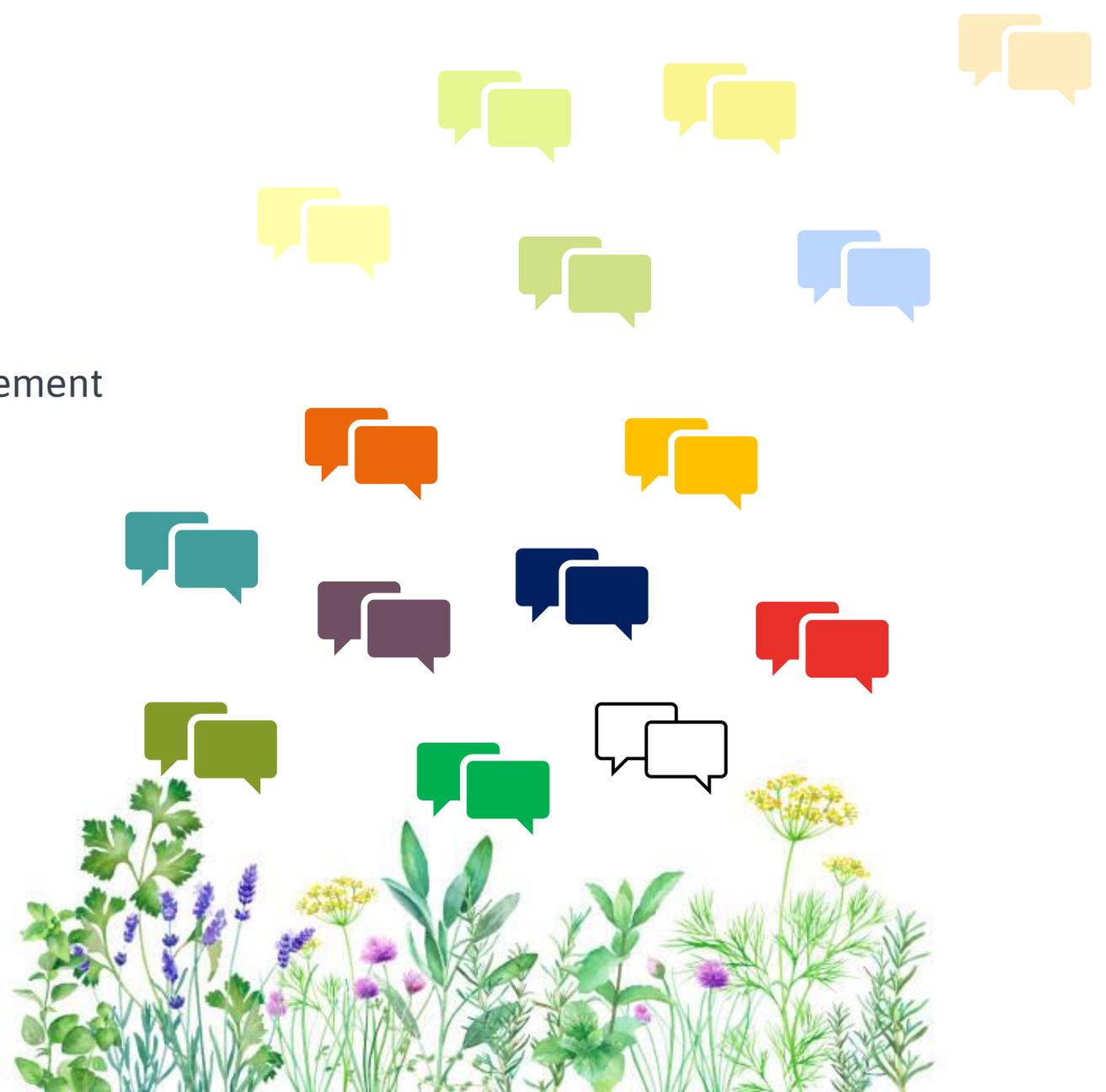
- Évolutions du règlement

- critères d'éligibilité du site
- Procédure du label à partir du 3e renouvellement

- Evolutions des critères

de pair avec l'évolution du référentiel

- Critères essentiels
- Toute la grille de critères



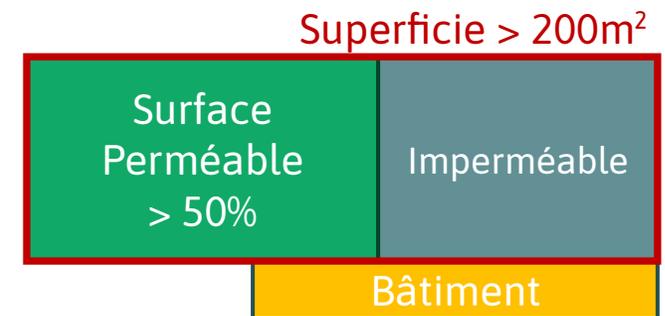
Évolution du règlement, décidée en comité de labellisation

- Reformulations et formalisations

- *Intention générale* : insistance sur le processus d'amélioration continue
- *Dates d'inscription* / passage en comité de labellisation : 31 Mars/Juin et 31 aout/Novembre
- *Modalités de facturation* : bon de commande intégrant les frais de déplacement (en sus devis)
- *Changement du site* (de périmètre, de nom ou de gestionnaire) : informer la structure animatrice
- *Conditions pour la visite de site* : hors période de travaux, hivernale (nouveaux), en présence des jardiniers
- *Répartition du temps visite de site* / entretien de politique globale : $\frac{1}{2}$ Nouveau ; $\frac{3}{4}$ Renouvellement

- Nouveauté : critères d'éligibilité du site (applicable en 2026)

- *Conception d'un nouveau site* : délai de 3 ans minimum après livraison pour assurer un recul d'au moins un an sur la gestion
- *Superficie du site (hors bâti)* minimale de 200m²
- *Part de surface perméable* minimale de 50% de la surface du site



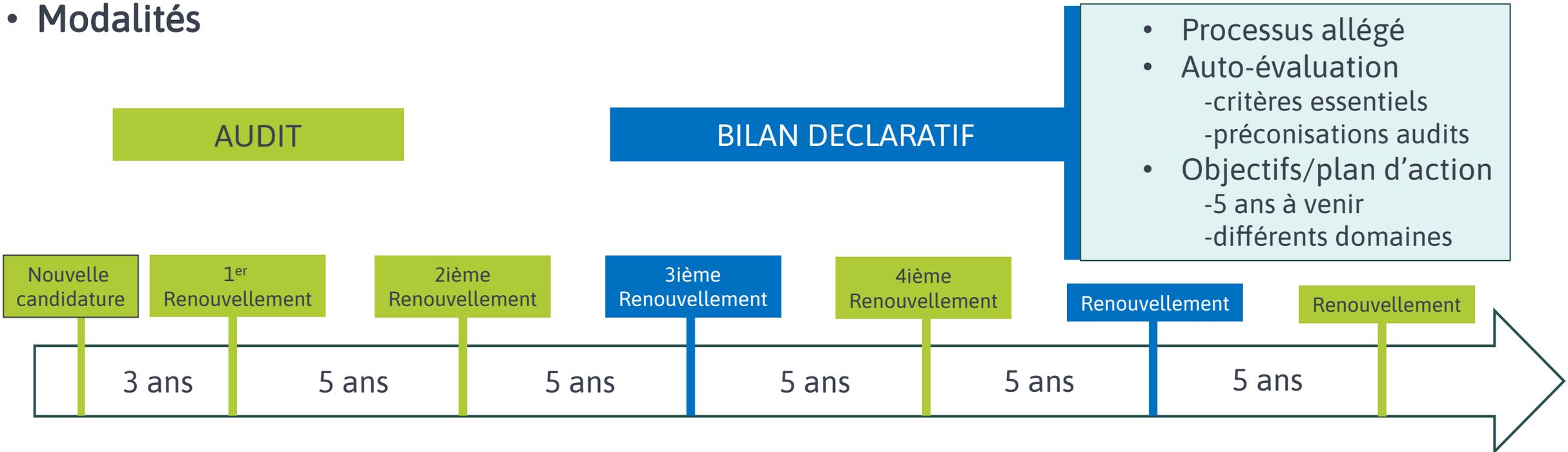
- Procédure à partir du troisième renouvellement

Procédure du label à partir du 3^e renouvellement

• Enjeux

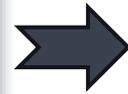
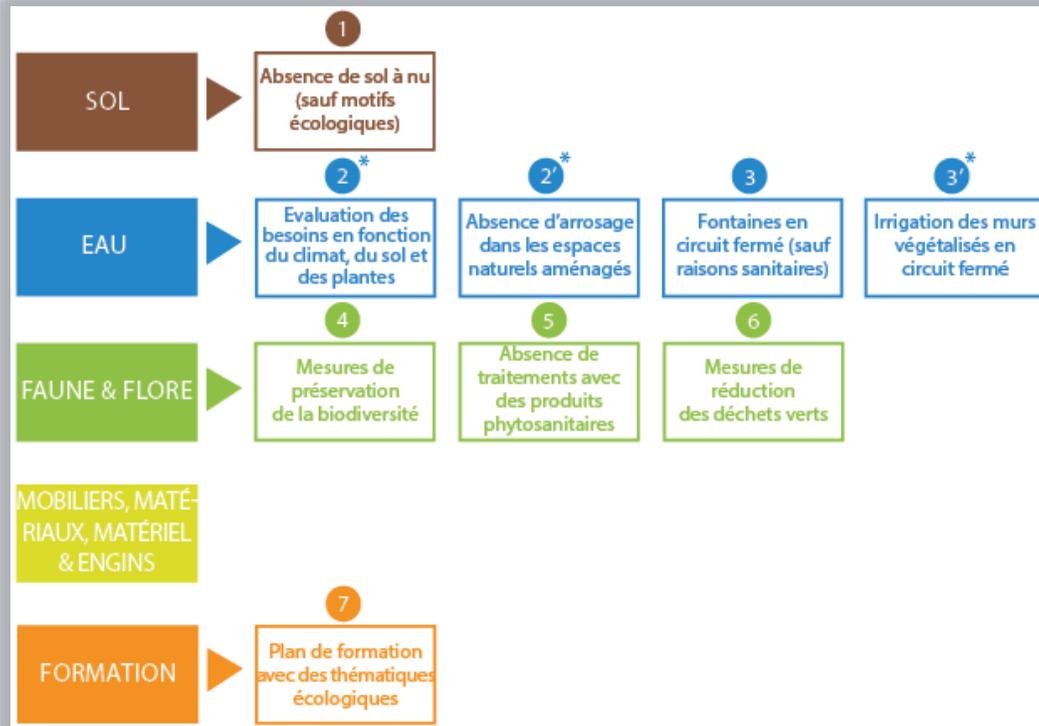
- Maîtriser l'usage de la marque et la communication (panneaux).
- Maintenir une dynamique de labellisation, pour continuer à franchir des marches
- Tenir compte de la capacité à faire (temps de préparation, inscription, etc.) pour des gestionnaires « confirmés »
- Valoriser les préconisations issues des audits
- Réaffirmer l'intérêt d'un audit pour se questionner (évolution des exigences)

• Modalités



Evolution en cours des critères essentiels, socle de la gestion écologique

Principes d'évolution



Rester accessible
 Augmenter l'exigence
 Ne pas multiplier le nombre
 Renforcer les critères pour les nouveaux
 Ajouts de critères pour les renouvellements
 Valoriser les efforts d'amélioration pour les renouvellements
 Couvrir les 7 domaines



Evolution en cours des critères de toute la grille

- De pair avec le référentiel : messages, argumentation, ressources bibliographiques
- Dans la continuité, l'expérimentation et l'exigence
 - Traduire l'évolution des enjeux et pratiques de gestion écologique
 - Réaffirmation / Reformulation priorisation - nouveau



Exemples

PLANIFICATION
ET INTÉGRATION
DU SITE

-Plan de maîtrise de la végétation spontanée

SOL

-Absence de sol à nu et couvert végétal favorisé
-Absence de toiles plastiques
-Protocole de suivi biologique du sol

EAU

-Eviter d'arroser hors reprise,
-Si arrosage, éviter l'eau potable
-Absence de murs végétalisés irrigués

FAUNE & FLORE

-Espèces indigènes et spontanées favorisées

MOBILIERS, MATÉRIEL
& ENGINS

-Bois réutilisé, non traité, issu d'essences locales et/ou gérées durablement
-Maîtrise des adventices sans moyens thermiques

FORMATION

-Plan de formation

PUBLIC

-Zone ou strate de libre évolution

Le calendrier de mise en place des évolutions

